



Référentiel de compétences du Responsable académique de Programme (RP)/Directeur de Programme (DP)

En étroite collaboration avec l'équipe enseignante et les autres intervenants et services concernés au sein de sa faculté et de l'université, ainsi que dans le respect des lignes hiérarchiques et fonctionnelles, des règlements et procédures de l'université et de sa faculté, le RP exerce les compétences suivantes :

Compétences UCL 	Dossiers / tâches liées	Dossiers / tâches liées 	Compétences UL	
Construire une vision curriculaire = Construire une vision prospective et stratégique du programme : enjeux, visées, projet pédagogique, fondements disciplinaires, approches interdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et anticiper les besoins de formation des publics-cibles potentiels - Prospector les évolutions (inter-) disciplinaires - Définir les valeurs transversales du programme - Etablir une prospective en matière de cadre académique et administratif - Développer de nouveaux partenariats académiques (internes ou externes) - Veiller à une bonne articulation entre formation initiale et continue 	<ul style="list-style-type: none"> - Demeurer à l'affût des tendances dans le domaine du savoir associé au programme, aux besoins de la société et en matière de pédagogie universitaire - Veiller à la qualité du programme et de ses activités de formation et au maintien de son adéquation à l'évolution du domaine du savoir et aux besoins de la société - Encourager et faciliter le développement d'innovations pédagogiques - Développer de nouveaux partenariats internes et externes liés à la gestion du programme 	Contribuer à la vitalité et à l'amélioration continue du programme	
Assurer le développement et la gestion du programme = Concevoir, mettre en œuvre et piloter un programme dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de la formation : structure et contenu du programme, articulation avec d'autres programmes, approche-programme, alignement pédagogique, gestion des ressources, planification des activités, suivi des procédures ...	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à assurer la cohérence et la complétude du programme (dans sa conception et sa mise en œuvre) en regard du référentiel d'acquis d'apprentissage définissant le profil de sortie du diplômé - Veiller au respect, a priori et a posteriori, de critères de pertinence, de validité, de cohérence, de faisabilité, d'attractivité - Veiller au bon déroulement des procédures académiques et administratives (admissions, inscriptions, mobilité, délibérations, etc.) - Gérer les ressources disponibles (humaines, financières, logistiques) - Assurer une évaluation régulière (efficacité, efficience, équité) des enseignements et des programmes ainsi que son exploitation pour améliorer la qualité de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer les mises à jour du programme en fonction des besoins et des compétences visées - Assurer la cohérence entre les activités de formation et les objectifs du programme - Veiller à l'amélioration continue du programme - Gérer les procédures administratives de l'admission à la diplomation - Planifier les cheminements d'études dans le programme - Coordonner la démarche d'évaluation périodique du programme et son suivi 		
Représenter le programme auprès de différentes parties prenantes = Assumer la responsabilité et la promotion du programme au sein et en dehors de l'institution	<ul style="list-style-type: none"> - Porter la responsabilité du programme devant les instances ad hoc de la faculté et de l'université - Représenter et défendre les intérêts du programme en interne (coordination avec d'autres RP) en tenant compte des orientations facultaires - Représenter et défendre les intérêts du programme en externe au nom de l'institution - Soutenir la promotion du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des opérations de représentation dans le milieu professionnel - Saisir les occasions de faire connaître le programme tant à l'interne qu'à l'externe - Entretenir des relations professionnelles avec les partenaires externes - Interagir avec les associations et ordres professionnels - Participer à des activités visant la promotion du programme à l'interne et à l'externe 		
Assurer le leadership d'une équipe-programme = Mobiliser et coordonner l'ensemble des intervenants du programme autour de valeurs et d'objectifs communs, dans un climat coopératif	<ul style="list-style-type: none"> - Diriger la commission de programme - Assurer la coordination des (équipes d') enseignants et des enseignements - Assurer des compétences pédagogiques disponibles et un environnement propice aux apprentissages - Activer différents lieux ou organes de concertation et de participation (y inclus avec les étudiants) - S'assurer d'un cadre de valeurs partagées 	<ul style="list-style-type: none"> - Présider et animer le comité de programme - Bâtir l'équipe programme et encourager l'approche programme - Soutenir les enseignants - Créer un climat propice à l'engagement des enseignants dans l'amélioration continue du programme - Accueillir les suggestions des membres du comité de programme et des collègues - Collaborer avec les enseignants du programme, les directions d'unité, les associations étudiantes et autres acteurs du programme 		Exercer un leadership en tant que directeur de programme
Organiser un encadrement adapté aux besoins des étudiant.e.s = Rendre disponible différentes ressources susceptibles de répondre aux besoins des étudiant.e.s, veiller à la bonne circulation de l'information, évaluer régulièrement la pertinence et l'efficacité des actions d'accompagnement mises en place	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à mettre à disposition de l'étudiant.e différentes ressources et activités pertinentes et efficaces, en appui de son parcours et de sa progression dans les études (PAE, VAE, mobilité ..), de sa réussite, de la gestion de besoins spécifiques ou de la préparation à son insertion socio-professionnelle - Veiller à une charge de travail étudiant correspondant aux ECTS et répartie de manière équilibrée sur les blocs annuels, quadrimestres et semestres - Analyser l'évolution des parcours individuels et des cohortes d'étudiant.e.s au sein du programme et après diplomation 	<ul style="list-style-type: none"> - Superviser l'accueil et l'intégration des étudiants dans le programme - Veiller au bon cheminement des étudiants dans le programme - Gérer les demandes de reconnaissance d'acquis et les demandes de mobilité étudiante 		Assurer la progression des étudiantes et des étudiants dans le programme
		<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les mesures d'appui à la réussite - Effectuer le suivi des étudiants en difficulté et les référer aux ressources appropriées - Traiter les demandes particulières des étudiants - Collaborer avec les différentes ressources d'aide à la réussite 	Soutenir la réussite des étudiantes et des étudiants du programme	